DOSSIER DE PRESSE

RECOS À MADAGASCAR

Sept initiatives pour renforcer la résilience des écosystèmes côtiers et des communautés

L'essentiel

À travers sept projets soutenus à Madagascar, RECOS accompagne des initiatives de conservation et de restauration des écosystèmes côtiers, de gestion durable des ressources marines et littorales, de gouvernance locale et de diversification des moyens de subsistance.



01. RECOS à Madagascar : synthèse nationale

Le projet régional « Résilience des populations et des écosystèmes côtiers du Sud-Ouest de l'océan Indien » (RECOS), mis en œuvre par la Commission de l'océan Indien (COI), accompagne quatre pays de la région (Comores, Madagascar, Maurice et Seychelles) dans le renforcement de la résilience des populations et des écosystèmes côtiers. À Madagascar, son appui se décline à travers sept initiatives couvrant plusieurs territoires et enjeux complémentaires.

> *« La résilience, qui est au cœur des appuis du projet RECOS de la COI aux initiatives locales portées par WCS, Blue Ventures, ASITY, le GRET et Louvain Coopération, dépasse le cadre environnemental dans lequel on l'enferme souvent. La résilience concerne la restauration d'écosystèmes côtiers mais aussi la gouvernance, la connaissance scientifique, l'engagement communautaire, la sécurité climatique, entre autres. On en revient aux hommes et aux femmes qui sont les premiers acteurs et les premiers bénéficiaires de ces projets soutenus par la COI, l'AFD et le FFEM via notre projet RECOS. Les résultats concernent la gouvernance locale et la science pour mieux prévenir et intégrer les risques dans la prise de décision, l'autonomisation économique et l'inclusion sociale des communautés, et, bien sûr des solutions douces ou basées sur la nature pour restaurer des écosystèmes qui rendent des services essentiels aux populations côtières »*
>
> **Dr Ibrahim Norbert Richard, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien**

Les sept projets en un regard

N°	Porteur	Territoire	Champ d'intervention
1	Blue Ventures	Sud-ouest – Andavadoaka / Morombe	Conservation marine communautaire et gestion des pêcheries
2	WCS	Nord-ouest – Nosy Be, AMP Ankarea et Ankivonjy	Récifs coralliens, gestion des AMP et résilience des communautés
3	WCS	Baie d'Antongil – paysage MaMaBay	Mangroves, restauration, gouvernance des APGL et moyens d'existence
4	ASITY Madagascar	Complexe des zones humides Mahavavy-Kinkony, Boeny	Gestion communautaire, mangroves, biodiversité et éducation environnementale
5	GRET – PCADDISM	Sainte-Marie – aire marine et terrestre protégée Sorkay	Gouvernance concertée et processus de mise en protection
6	Louvain Coopération	Commune urbaine de Morondava	Coordination GIZC, protection du littoral et adaptation aux risques côtiers
7	Louvain Coopération	Région Menabe	Pêcheries inclusives et gestion durable des écosystèmes

Montant des appuis à Madagascar

Montant total alloué au pays : Environ 1,7 million Euros soit 8,4 milliards Ariary



Des résultats à plusieurs niveaux

- **Gouvernance locale** : structuration ou redynamisation de comités de gestion, d'associations communautaires et de plateformes de concertation pour assurer une gouvernance participative et inclusive du territoire et des ressources marines et côtières
- **Connaissance et suivi des écosystèmes** : inventaires de la biodiversité (faune et flore), cartographies des écosystèmes, suivis écologiques et diagnostics des usages côtiers.
- **Conservation et restauration** : surveillance communautaire, réserves de pêche, restauration de mangroves et protection de la dune littorale.
- **Résilience socio-économique** : appui à des activités génératrices de revenus, dispositifs d'épargne communautaire, agroforesterie, apiculture et écotourisme, sécurisation et résilience des populations face aux risques et aléas climatiques.
- **Capitalisation** : production de données, partage d'expériences et recherche de relais institutionnels pour pérenniser les acquis.

PROJET 01

La conservation marine portée par les communautés

Porteur : Blue Ventures | Zone : Andavadoaka et villages côtiers de la région Sud-Ouest (région Atsimo-Andrefana)

Le projet vise à renforcer et mettre à l'échelle la conservation marine conduite et gérée par les communautés locales, notamment au sein des aires marines gérées localement (LMMA/APGL). L'approche associe gouvernance communautaire, suivi des écosystèmes et des ressources halieutiques, surveillance et inclusion financière.

Résultats majeurs

GOUVERNANCE	• Les dispositifs communautaires de surveillance et d'application des dina ont été renforcés, avec des formations et des équipements pour les comités et les équipes de suivi.
CONNAISSANCE & SUIVI ÉCOLOGIQUE	• Les collecteurs de données ont été formés et équipés, contribuant à une meilleure connaissance des usages et des ressources marines.
CONSERVATION & RESTAURATION	• Des zones de non-prélèvement (*No Take Zones*) ont été mises en place sur trois sites, ainsi qu'une réserve dédiée au poulpe. Les fermetures temporaires de la pêche au poulpe et les réserves permettent aux communautés de constater des effets positifs sur les prises lors des réouvertures avec notamment le constat d'une augmentation du stock de poissons. • Dans la LMMA de Teriake, les pêcheurs indiquent avoir moins besoin d'aller loin pour pêcher du poisson (restant dans les 50 m des réserves), et dans la LMMA de Manjaboake, l'association constate un succès « avant / après » sur le nombre de poissons grâce à la réserve permanente.
RÉSILIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE	• La mise en place de la coopérative de Morahita dans la LMMA de Manjaboake constitue un résultat majeur. En effet, elle contribue à stabiliser et à améliorer les prix de vente du poisson selon sa qualité, avec des bénéfices revenant davantage aux pêcheurs. Cette expérience a suscité l'intérêt d'autres pêcheurs notamment à Teariake où les pêcheurs ont pris conscience de l'importance des pratiques de pêche pour améliorer la qualité et donc le prix, et souhaitent une coopérative pour aider à la fixation des prix. • Les femmes sont particulièrement investies dans les groupes d'épargne (VOAMAMI) et le développement de petits commerces. Elles ont bénéficié des formations en entrepreneuriat. Des témoignages font état d'une meilleure capacité à épargner, à développer des activités et à prendre part aux décisions économiques du foyer.

PROJET 02

Renforcer la résilience des récifs et des communautés du paysage Nord-Ouest

Porteur : Wildlife Conservation Society (WCS) | Zone : Nosy Be – aires marines protégées Ankarea et Ankivonjy

Ce projet accompagne la conservation et la gestion des récifs coralliens et des habitats côtiers du paysage marin du Nord-Ouest de Madagascar, tout en soutenant la résilience des communautés riveraines.

Résultats majeurs

GOUVERNANCE	• 779 cartes de pêcheurs ont été délivrées et six coopératives de pêche ont été mises en place, trois dans chaque aire marine protégée. • Le projet a contribué à la redynamisation du comité local de gestion intégrée des zones côtières (CL-GIZC) de Nosy Be et à l'élaboration de son plan d'action local, qui constitue un acquis important pour la coordination des acteurs.
CONNAISSANCE & SUIVI ÉCOLOGIQUE	• Les dispositifs de surveillance communautaire ont été renforcés, avec des comités de contrôle et de surveillance et des comités chargés de l'application des dina. Quatre patrouilles par mois sont rapportées par secteur.
RÉSILIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE	• 231 pêcheurs ont bénéficié d'un appui à l'amélioration des techniques de pêche. Les activités présentées par WCS comprennent sept réserves de pêche, cinq unités d'engraissement de crabes et douze initiatives de traitement post-capture. • Des caisses bleues soutiennent l'épargne et la solidarité des ménages. À Mangirankirana, WCS indique que 91 ménages ont bénéficié de la caisse bleue, de formations en cultures maraîchères et de l'appui à une coopérative.

PROJET 03

Restaurer les mangroves et renforcer les moyens d'existence dans la baie d'Antongil

Porteur : Wildlife Conservation Society (WCS) | Zone : Quatre sites de la baie d'Antongil : Analanjahana, Amboditangena, Antsirakivoly et Rantabe

Dans le paysage MaMaBaie (Makira, Masoala, Baie d'Antongil), le projet associe recherche appliquée, gestion communautaire des mangroves, restauration, surveillance et développement d'activités économiques compatibles avec la conservation.

Résultats majeurs

GOUVERNANCE	• Quatre plans de gestion côtière ont été élaborés pour les sites, avec cinq axes d'intervention et un horizon de planification à 2030. Le projet a également appuyé la structuration de la plateforme de concertation pour le développement durable de la baie d'Antongil (PCDDBA).
CONNAISSANCE & SUIVI ÉCOLOGIQUE	• Les inventaires ont recensé huit espèces de mangroves sur 13 sites, avec la participation de 39 membres des communautés aux actions de restauration d'écosystèmes. Une cartographie d'environ 622 hectares sur 19 sites a mobilisé 58 habitants. • Les comités de contrôle et de surveillance (CCS) ont été structurés dans les quatre sites et l'outil SMART a été adapté, notamment par la traduction du modèle de données en langue locale.
CONSERVATION & RESTAURATION	• La restauration de mangroves a mobilisé plus de 260 personnes, dont environ 55 % de femmes. Les pépinières ont produit 32 559 plants ; plus de 28 071 plants et propagules ont été transplantés, pour environ 31,3 hectares restaurés. • À Rantabe et Rantohely, 78 producteurs, dont 28 femmes, ont installé 80 parcelles agroforestières couvrant 16,46 hectares à fin août 2026.
RÉSILIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE	• Les activités de moyens d'existence comprennent deux pilotes apicoles réunissant 25 apiculteurs et 35 ruches peuplées, avec 23 kg de miel récoltés. • Quatre groupes d'épargne (VSLA) comptaient 92 membres, dont 79 % de femmes. Ils avaient mobilisé près de 11,9 millions d'ariary d'épargne et accordé 27 prêts pour un total de 6,34 millions d'ariary à mi-juillet 2026.

PROJET 04

Renforcer la gestion durable des ressources du Complexe Mahavavy-Kinkony

Porteur : ASITY Madagascar | Zone : Aire protégée du Complexe des zones humides Mahavavy-Kinkony, région Boeny

Le projet vise à améliorer la gestion durable des ressources naturelles côtières et marines du Complexe Mahavavy-Kinkony, en s'appuyant sur une gouvernance communautaire renforcée, une meilleure connaissance des écosystèmes et la mobilisation des communautés.

Résultats majeurs

GOUVERNANCE	• La mise en place d'un comité de gestion (COGE) à l'échelle de l'aire protégée constitue l'acquis structurant du projet. Sa constitution par arrêté régional, la formation de ses membres et la redynamisation de la plateforme Tambatra et des VOI ont renforcé la concertation entre communautés, autorités et services techniques. • Le projet a contribué à la sensibilisation à la réglementation de la pêche, à l'actualisation des dina et à la formalisation des pêcheurs. Le rapport mentionne 495 cartes de pêcheurs produites.
CONNAISSANCE & SUIVI ÉCOLOGIQUE	• Quatre diagnostics environnementaux ont été présentés : usages côtiers et marins, récifs coralliens et nouvelles zones récifales, mangroves et carbone stocké, ainsi que faune et flore du complexe. Ces travaux contribuent à améliorer les connaissances disponibles pour la gestion du site.
CONSERVATION & RESTAURATION	• Environ 10 hectares de mangroves ont été restaurés. Les actions de surveillance communautaire ont été soutenues par la mise à disposition de pirogues et par la mobilisation des communautés (VOI) et des autorités locales.
RÉSILIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE	• Des actions d'éducation relative à l'environnement ont été mises en place dans trois établissements scolaires : le CEG de Namakia et les EPP d'Anjiamaloto et de Morafeno-Kingany. Elles associent formation des enseignants, outils pédagogiques et sorties nature. • Neuf modules de formation ont été dispensés aux acteurs locaux en juillet 2026. Les communautés rapportent une meilleure compréhension des liens entre mangroves, biodiversité, ressources halieutiques et moyens de subsistance. • Formation en élevage de canards et agriculture maraichère.

PROJET 05

Construire une gouvernance concertée pour l'aire marine et terrestre protégée Sorkay

Porteur : GRET et Plateforme de concertation et d'aménagement pour le développement durable de l'île Sainte-Marie (PCADDISM) | Zone : Sainte-Marie – aire marine et terrestre protégée Sorkay

Le projet accompagne la mise en place de l'aire marine et terrestre protégée Sorkay, en combinant structuration de la gouvernance locale, processus de reconnaissance légale, concertation entre utilisateurs du territoire et appui aux moyens de subsistance.

Résultats majeurs

GOUVERNANCE	• Le schéma d'aménagement et de gouvernance de l'aire protégée a été élaboré et validé aux niveaux local, régional et national. • Quinze comités de gestion (COGE) ont été mis en place dans 17 fokontany, et leurs membres ont été initiés à la gouvernance et à la gestion de l'aire marine et terrestre protégée. • Un arrêté de mise en protection temporaire a été pris en janvier 2026 pour une superficie annoncée de 26 000 hectares, dans la catégorie V (paysages harmonieux protégés). Le processus de création définitive se poursuit, notamment autour de la délimitation et de la gestion des conflits d'usage. • Les consultations publiques ont été réalisées dans les 17 fokontany ; quatre d'entre elles ont été financées par RECOS.
RÉSILIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE	• Des dotations en matériel destinées au développement d'activités génératrices de revenus ont concerné 192 bénéficiaires en 2025 et 180 en 2026, dans les domaines de l'élevage, de l'agriculture et des pépinières. • Trois circuits écotouristiques – Lokinsky, Saint-Joseph et Ampanihy – ont été aménagés avec les communautés locales. Des échanges d'expériences, notamment entre femmes, ont contribué à renforcer les capacités et à faire émerger des idées de valorisation économique compatibles avec la conservation.

PROJET 06

Renforcer la coordination GIZC et la protection du littoral de Morondava

Porteur : Louvain Coopération | Zone : Commune Urbaine de Morondava

À Morondava, l'appui RECOS accompagne la coordination régionale de la gestion intégrée des zones côtières (GIZC), la protection des espaces littoraux et le renforcement des capacités locales face aux risques côtiers.

Résultats majeurs

GOUVERNANCE	• Le Comité régional GIZC (CR-GIZC) est renforcé et joue un rôle croissant dans la gouvernance locale, en concertation avec les autorités de la commune et de la région. Un observatoire du littoral est créé en son sein. • Une formation de deux jours sur le suivi-évaluation a été organisée pour les membres du CR-GIZC. Plus de 15 événements de coordination et de suivi ont été documentés sur la période mars-août 2026. • La concertation avec les partenaires techniques et financiers a permis d'engager la préparation d'un plan de travail 2027 budgétisé et de discuter des mécanismes de pérennisation du CR-GIZC.
CONNAISSANCE & SUIVI ÉCOLOGIQUE	• L'étude de recomposition spatiale et de recul stratégique a été engagée. Elle s'appuie notamment sur le transfert de plus de 50 Go de données géographiques, la formation de neuf membres du CR-GIZC à QGIS et la sensibilisation de six personnes à l'usage du drone.
CONSERVATION & RESTAURATION	• Une dune de 325 mètres a été restaurée, végétalisée et entretenue. La reconstitution d'une portion de dune sur 50 mètres supplémentaires à la suite de la démolition du l'ancien bâtiment de la BIANCO est lancée. Cette dune, naturellement surélevée par rapport au quartier Sans-Fil de Morondava, constitue une protection durable contre les risques de submersion et d'inondation, notamment lors des cyclones.
RÉSILIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE	• Le canal Hellot a été nettoyé et ses berges reprofilées et renforcées sur plus de 2,3 km. Cette action de curage, qui a offert de l'emploi à 1100 ouvriers, contribue à l'écoulement des eaux et réduit ainsi les risques d'inondation. Des canaux secondaires ont également été curés.

PROJET 07

Pêcherie inclusive de mangrove du Menabe

Porteur : Louvain Coopération | Zone : Région Menabe

À Morondava, l'appui RECOS accompagne la coordination régionale de la gestion intégrée des zones côtières (GIZC), la protection des espaces littoraux et le renforcement des capacités locales face aux risques côtiers.

Résultats majeurs

GOUVERNANCE	• Renforcement de la gouvernance locale et de la concertation entre les communautés de pêcheurs, les organisations communautaires et les acteurs institutionnels. • Participation des pêcheurs et mareyeurs des cinq villages d'intervention à la concertation, avec une attention portée à la représentation équilibrée des femmes et des hommes. • Consolidation des engagements communautaires en faveur de la gestion durable des mangroves : respect des zones autorisées de pêche, reboisement, patrouilles et sensibilisation. • Émergence d'un diagnostic partagé du cercle vicieux reliant pauvreté, surexploitation des ressources, dégradation des écosystèmes et baisse des revenus, base d'une compréhension commune pour une cogestion plus inclusive et durable des pêcheries.
CONNAISSANCE & SUIVI ÉCOLOGIQUE	• Mise en place d'un réseau de 10 enquêteurs locaux, soit deux par village, chargé du suivi mensuel des activités de pêche au crabe, au poisson et à la crevette dans les cinq villages. • Collecte et validation de plusieurs centaines de fiches de suivi halieutique mensuelles. À titre d'exemple, 625 fiches ont été recensées pour février 2026 et 493 pour mars 2026. • Renforcement des compétences des enquêteurs locaux grâce à des sessions régulières de recadrage méthodologique, ayant permis d'améliorer la qualité, la complétude et la cohérence des données collectées. • Réalisation d'une analyse croisée des données biologiques et socio-économiques, notamment sur les captures, les captures par unité d'effort de pêche (CPUE) et la structure des tailles des crabes. • Production d'une étude universitaire de Master sur la dépendance socio-économique des ménages aux pêcheries de mangrove, valorisant les données collectées sur le terrain. • Déploiement de l'Outil d'Intégration Environnementale (OIE)-producteur, avec 19 diagnostics réalisés, permettant d'évaluer les pratiques des producteurs et de suivre leurs engagements environnementaux.
CONSERVATION & RESTAURATION	• Reboisement d'au moins 10 Ha mangroves dans plusieurs villages, notamment à Soarano-sur-Mer, Lapotaly, Tanandahy et Antsakoamaliniky • Renforcement de la surveillance communautaire des espaces de mangrove, notamment à travers 22 patrouilles à Lapotaly et à Boringeny • Absence d'infraction constatée à Tanandahy • Implication des VOI dans la mise en œuvre des engagements de conservation et dans la gestion des espaces naturels.

RÉSILIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE	• Réalisation d'un diagnostic socio-économique ayant montré que près de 84 % des ménages enquêtés considèrent la pêche comme leur principale activité économique et que celle-ci représente environ 80 % de leurs revenus. • Identification participative d'activités génératrices de revenus (AGR) alternatives à la pêche : l'apiculture, l'élevage caprin et l'aviculture, en tenant compte des préférences des communautés et des critères socio-économiques et environnementaux. • Organisation de consultations dans les cinq villages pour préciser les besoins des pêcheurs et mareyeurs et évaluer la faisabilité des AGR. • Élaboration de diagnostics quantifiés pour les différentes filières, intégrant les besoins des bénéficiaires, les perspectives économiques et les contraintes locales. • Formulation et dépôt de demandes d'appui par les pêcheurs et mareyeurs des cinq villages, avec une orientation vers leur structuration en associations pour faciliter l'accès aux soutiens institutionnels.

02. Ce qu'il faut retenir

Les six initiatives montrent que la résilience côtière repose sur une combinaison d'actions : mieux connaître les écosystèmes, organiser leur gestion, associer les communautés aux décisions, réduire les pressions sur les ressources et soutenir des activités économiques compatibles avec leur préservation.

Trois enseignements transversaux

- **La gouvernance locale est un levier essentiel** : comités de gestion, associations communautaires et plateformes de concertation donnent un cadre à l'action collective.
- **Les données et le suivi sont indispensables** : inventaires, cartographies et suivis écologiques aident à orienter les décisions notamment pour des actions futures de conservation et à mesurer les évolutions dans le temps.
- **La pérennisation doit être anticipée** : les équipements, les compétences, les financements, les débouchés économiques et les relais institutionnels conditionnent la continuité des acquis.

À propos de RECOS

Le projet « Résilience des populations et des écosystèmes côtiers du Sud-Ouest de l'océan Indien » (RECOS) est mis en œuvre par la Commission de l'océan Indien (COI) avec le soutien de l'Agence française de développement (AFD) et du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM). Il vise à renforcer la résilience des populations et des écosystèmes côtiers dans les pays de la région, en favorisant la gestion intégrée des zones côtières, la conservation de la biodiversité, la gouvernance et la coopération régionale.

Note de lecture et précautions éditoriales

Les résultats présentés dans ce dossier sont issus des rapports de suivi et d'évaluation transmis pour les six initiatives. Les chiffres sont repris avec leur périmètre et leur date lorsqu'ils sont précisés dans les documents. Certains résultats sont ceux présentés par les porteurs de projets ; d'autres proviennent des constats de mission ou des témoignages des bénéficiaires. Les indicateurs d'activités ne doivent pas être assimilés automatiquement à des impacts durables sur les écosystèmes ou les conditions de vie.

Contacts presse

Commission de l'océan Indien – Projet RECOS
recos@coi-ioc.org ; communication@coi-ioc.org